

## Accord du participe passé

---

### Règle 1 : Le participe passé employé avec ÊTRE

**Il s'accorde avec le sujet. Pour trouver le sujet, on pose les questions «qui est-ce qui» ou «qu'est-ce qui?» devant le verbe.**

*Ex.: La pluie est tombée tout le jour. (Qu'est-ce qui est tombé? La pluie. «Tombée» s'accorde avec «pluie».)*

*Vous serez admirés de tous. (Qui est-ce qui sera admiré? Vous. «Admirés» s'accorde avec «vous».)*

*Ces deux défenseurs ont été très rarement déjoués durant cette partie. (Qui est-ce qui a été déjoué? Les défenseurs. «Déjoués» s'accorde avec «défenseurs».)*

### Règle 2 : Le participe passé avec AVOIR

**Il ne s'accorde jamais avec le sujet mais s'accorde avec le complément d'objet direct (COD) quand ce dernier est placé devant. Pour trouver le COD, on pose les questions «qui?» ou «quoi?» après le verbe.**

*Ex.: Josée et Nathalie ont fait d'énormes progrès. (Elles ont fait quoi? D'énormes progrès. Le COD est donc placé après et «fait» reste invariable.)*

*Les pommes que Sylvain a cueillies étaient très mûres. (Sylvain a cueilli quoi? Les pommes. «Cueillies» s'accorde avec «pommes».)*

*Est-ce vous qui les avez semées, ces belles tulipes? Vous avez semé quoi? Les mis pour tulipes. Le COD est donc devant et «semées» s'accorde avec «les» mis pour «tulipes».)*

### Règle 3 : Le participe passé employé seul (sans auxiliaire)

**Il s'accorde avec le nom auquel il se rapporte. Pour trouver ce nom, on pose la question « Qui est-ce qui? »**

*Ex.: Arrivées à Québec, elles arrêtaient pour se restaurer. (Qui est-ce qui est arrivé? Elles. Donc «arrivées» s'accorde avec «elles».)*

*Ces coureurs ont terminé le marathon, épuisés, fourbus, à bout de souffle. (Qui est-ce qui est épuisé et fourbu? Les coureurs. Donc «épuisés» et «fourbus» s'accordent avec «coureurs».)*

### Règle 4 : Les participes passés employés seuls qui font exception

**Certains participes comme attendu, entendu, excepté, passé, supposé, vu, y compris, non compris, ci-joint, ci-annexé, ci-inclus restent invariables lorsqu'ils sont placés devant le nom ou le pronom.**

*Ex.: Excepté Henriel et Marie, tous étaient là.  
Marie et Henriel exceptés, tous étaient là.  
Vous trouverez ci-joint deux copies de mon bulletin.*

### Règle 5 : Le participe passé avec AVOIR suivi d'un infinitif

Il s'accorde avec le COD si celui-ci est placé devant et s'il peut faire l'**action exprimée par l'infinitif**. Sinon, c'est le verbe à l'infinitif qui est COD et le participe reste invariable. Exception: Fait reste toujours invariable quand il est suivi d'un infinitif.

*Ex.: La chanson que j'ai entendu chanter était mélodieuse. (J'ai entendu quoi? La chanson. Est-ce qu'une chanson peut chanter? Non. Donc «entendu» est invariable.)  
Les garçons que j'ai entendus chanter étaient très jeunes. (J'ai entendu qui? Les garçons. Est-ce que les garçons peuvent chanter? Oui. Donc «entendus» s'accorde avec «garçons».)  
Vous auriez dû écouter. (Vous auriez dû quoi? Écouter. Il n'y a pas de COD autre que l'infinitif, donc «dû» reste invariable.)*

### Règle 6 : Le participe passé des verbes intransitifs

Les participes passés **couru, coûté, pesé, valu, vécu** restent invariables quand ils sont employés au sens propre. Au sens figuré, ils s'accordent.

*Ex.: Les douze euros que m'a coûté ce livre furent bien employés. (Ce livre m'a coûté combien? Douze euros. «Dollars» n'est pas un COD De plus, «coûté» est employé au sens propre, donc il reste invariable.)  
Les efforts que m'a coûtés ce travail ont porté fruit. (Ce travail m'a coûté quoi? Des efforts. «Coûtés» s'accorde avec son COD «efforts».)*

### Règle 7 : Le participe passé précédé de « l' »

Si le « l' » remplace toute une **proposition**, il reste invariable. Autrement, il suit la règle des participes passés employés avec avoir.

*Ex.: Il a fait beau comme je l'avais prédit. (J'avais prédit quoi? «l'» mis pour «qu'il ferait beau». «Prédit» est donc invariable.)  
Cette jolie dame, je l'ai attendue longtemps. (J'ai attendu qui? «l'» mis pour «dame». «Attendue» s'accorde avec «l'» mis pour «dame».)*

### Règle 8 : Le participe passé précédé de « en »

Généralement, il demeure invariable **si «en» est COD**. On considère alors que le «en» est un pronom neutre.

*Ex.: Des pommes, j'en ai mangé. (J'ai mangé quoi? «En» mis pour «pommes». Donc, «mangé» est invariable.)*

*Voilà mon jardin et voici les légumes que j'en ai tirés. (J'ai tiré quoi? Des légumes. D'où? De «en» mis pour «jardin». Donc, ici le «en» n'est pas COD et «tirés» s'accorde avec son COD «légumes».)*

## Règle 9 : Le participe passé des verbes impersonnels

On dit qu'un verbe est impersonnel lorsqu'il ne peut se conjuguer **qu'à la 3e personne du singulier** et que son sujet ne désigne aucun être.

**Le participe passé des verbes impersonnels demeure toujours invariable.**

*Ex.: La belle température qu'il a fait aujourd'hui me réchauffe le cœur. («Il a fait» est ici un verbe impersonnel, donc «fait» reste invariable.)*

*Les accidents qu'il y a eu cet hiver ont été causés par l'état des routes. («Il y a eu» est un verbe impersonnel et «eu» reste invariable.)*

## Règle 10 : Le participe passé des verbes pronominaux

Un verbe pronominal, c'est un verbe qui se conjugue avec un double pronom (je me lève). On dira que le **second pronom** (me) est le pronom réfléchi.

**Cas 1 : Si ce participe a un COD, autre que le pronom réfléchi, il s'accorde avec ce COD en suivant la règle des participes employés avec avoir.**

*Ex : Ils se sont blessés. (Il n'y a pas de COD autre que le pronom réfléchi et ce dernier n'est pas COI. Donc, «blessés» s'accorde avec le sujet «ils».)*

**Cas 2 : Si le pronom réfléchi est un COI -complément d'objet indirect, il reste invariable. Il existe une vingtaine de verbes dont le pronom réfléchi peut être COI. Voici les principaux: se déplaire, se mentir, se nuire, se parler, se plaire, se ressembler, se rire, se sourire, se succéder, se suffire, se survivre, s'écrire, se téléphoner, etc.**

*Ex : Ils se sont nuï en voulant s'aider. (Il n'y a pas de COD, mais le pronom réfléchi est COI. «Nuï» reste donc invariable.)*

*La maison que nous nous sommes construite a brûlé récemment. (Nous nous sommes construit quoi? Une maison. «Construite» s'accorde avec son COD «maison».)*

**Cas 3 : Si le pronom réfléchi est inanalysable, on accorde avec le sujet.**

*Ex : Elles se sont évadées.*

**Règle (truc) encore plus simple : Vous remplacez être par avoir et vous suivez la règle des participes passés avec avoir sans vous soucier des contresens.**

*Ex.: Ils se sont blessés. (Ils ont blessé qui? «se» mis pour «eux-mêmes». Le COD est placé avant et «blessés» s'accorde avec «se».)*

*Ils se sont nuï en voulant s'aider. (Ils ont nuï qui ? Aucune réponse. À qui? À «se» mis pour «eux-mêmes». C'est donc un COI et nuï reste invariable. Il n'y a pas de COD )*

*La maison que nous nous sommes construite a brûlé récemment. (Nous avons construit quoi? Une maison. «Construite» s'accorde avec son COD «maison».)*

*Nous nous sommes construit une grande maison. (Nous avons construit quoi? Une maison. «Construit» reste invariable, car son COD «maison» est placé après le verbe.)*